



**Comité de suivi**  
**Mine Niobec**

**COMPTE RENDU**  
Rencontre # 15  
Tenue le 12 juillet 2023

Réalisé par



## Table des matières

1.	Mot de bienvenue .....	1
2.	Visite terrain.....	1
3.	Suivi des actions du compte rendu du 4 avril 2023.....	6
4.	Moment Valeur .....	6
5.	Résultats et objectifs.....	7
6.	Information du milieu .....	8
7.	Divers.....	8
8.	Prochaine rencontre .....	8
9.	Mot de la fin .....	9

## Liste des annexes

Annexe 1 : Liste des présences.....	I
Annexe 2 : Ordre du jour .....	III
Annexe 3 : Photos de la visite .....	V
Annexe 4 : Présentation .....	VIII

## 1. MOT DE BIENVENUE

Marc-Olivier Fortin, animateur-facilitateur de la rencontre, souhaite la bienvenue à chacun des membres. Un tour de table rapide pour se présenter est effectué étant donné que les membres substitués du comité étaient exceptionnellement présents pour cette rencontre.

La liste des présences est en annexe 1 et l'ordre du jour en annexe 2.

## 2. VISITE TERRAIN

La rencontre du comité de suivi consistait en une visite terrain des installations reliées à la gestion de l'eau chez Niobec. Ainsi, six lieux ont été présentés aux membres :

1. Le bassin 6
2. Le bassin 8
3. L'usine de traitement de l'eau (Actiflo)
4. La station de pompage (Effluent Final)
5. Le bassin d'entreposage des boues de dragage
6. Le parc à résidu no.3

Avant de débiter, l'ensemble du groupe a reçu les instructions de sécurité et leurs équipements de protection individuelle (EPI). Monsieur Gagnon a ensuite expliqué que le but de la visite était de voir le chemin que l'eau parcourt chez Niobec et les installations qui s'y rattachent, déjà discutées en comité. Il a mentionné que l'eau est l'élément le plus d'actualité en matière d'impacts environnementaux chez Niobec.

### Le bassin 6

Le bassin 6 fut le premier arrêt de la visite. Ce bassin collecte les eaux provenant de la mine souterraine. À cet endroit, le groupe a pu observer non seulement le bassin 6, mais aussi les bassins 1, 2 et 3. Un bassin tampon s'y trouve également. Ce sont des bassins d'eau de mine et de dénoyage qui accumulent toute l'eau provenant de la mine.

Il existe trois sources d'eau chez Niobec, trois grands flux d'eau :

- **Eau fraîche** – pour alimenter le procédé  
L'eau fraîche n'est pas mélangée avec le reste de l'eau. Elle est envoyée à des endroits spécifiques du procédé de concentration du minerai puisqu'elle permet une meilleure récupération du Niobium. L'eau fraîche agit telle une matière première au procédé et est indispensable au bon fonctionnement des opérations.
- **Eau recirculée**  
M. Gagnon a expliqué que, dans le procédé l'ensemble de l'eau qui sort de l'usine, soit 80 %, est recirculée. Quand celle-ci sort de l'usine par le concentrateur, elle est d'abord pompée vers le parc à résidu no.3. de façon gravitaire et via les tours de décantation. L'eau est par la suite acheminée vers le bassin 8. À partir du bassin 8, l'eau est en grande partie repompée vers le concentrateur et la quantité restante est déversée vers le bassin de collecte. À partir du bassin de collecte, l'eau est traitée via l'usine de traitement Actiflo, conçue pour filtrer l'eau des algues qui apparaissent dans les bassins durant la saison estivale et est ensuite pompée vers le point de rejet à la rivière Shipshaw.

- **Eau de dénoyage de la mine**

Dans une mine souterraine, il y a toujours de l'eau qui coule. La mine doit être dénoyée pour que les opérations puissent continuer.

M. Gagnon a poursuivi en expliquant que les bassins 6-1-5 contiennent l'eau provenant de sous terre et que celle-ci contient des matières en suspension et certains autres contaminants. Un traitement au chlorure de baryum est réalisé à même ces bassins afin de précipiter les contaminants au fond des bassins. Une fois le traitement complété, l'eau est pompée à partir du bassin 5 vers l'Usine de Traitement de l'Eau de Mine (UTEDM) où un procédé de désalinisation prend place. La saumure produite par le procédé de désalinisation est par la suite envoyée dans le procédé de fabrication de remblai en pâtes (ciment) qui lui, est retourné sous terre par pompage jusque dans les ouvertures produites par les chantiers exploités. Les chlorures sont ainsi retournés en grande partie là d'où ils viennent, soit sous terre. Finalement, M. Boivin ajoute que d'importants efforts sont mis afin de réduire au minimum la quantité d'eau utilisée pour l'opération sous terre. Cette eau est essentielle pour des activités minières tel le forage et en la consommant de façon plus responsable, les quantités d'eau à traiter à l'UTEDM sont réduites et facilités ainsi l'opération de cette usine.

Des questions sont survenues après cette partie de la visite, en voici un résumé :

Questions	Réponses
Il y a beaucoup d'équipement sur le terrain de Niobec. À qui cela appartient-il et est-ce que vous en faites l'entretien ?	M. Gagnon indique que l'équipement peut être parfois loué, mais que la majorité de la machinerie pour l'opération souterraine appartient à Niobec. L'entretien est fait directement chez Niobec pour l'équipement sous-terre. La machinerie reste à cet endroit et les employés en prennent soin.
Qu'est-ce qu'il y a dans le fond du bassin 6 ?	M. Gagnon répond qu'il y a une accumulation de boues de contaminants précipités grâce au traitement au chlorure de baryum. Niobec a procédé au dragage de l'un des bassins. Les boues sont actuellement entreposées dans des géotubes posés sur une plateforme aménagée à cet effet sur l'un des Parcs à résidus.
Qu'est-ce qui sera fait avec les boues ?	M. Gagnon indique que les boues sont entreposées sur le site. Elles doivent sécher et se libérer de l'eau, qui prend un minimum de 18 mois (qui n'est pas terminé). L'eau libérée est pompée à nouveau vers les bassins d'eau de mine pour par la suite y être traitée à l'UTEDM. Des recherches et travaux sont encore à réaliser pour déterminer ce qui en sera fait.
Est-ce que toute l'eau sous-terre se retrouve dans le bassin 6 ?	M. Gagnon affirme que oui.
Est-ce que les résidus miniers pourraient être incinérés par RSI, par exemple ?	M. Gagnon explique que RSI serait techniquement en mesure de réaliser l'incinération, avec quelques ajustements à leurs procédés. Par contre, RSI n'est pas autorisé à traiter des résidus miniers. Des démarches réglementaires doivent être faites pour en obtenir l'autorisation.
Quelles sont les études requises par les personnes travaillant avec vous pour le volet de l'eau ?	M. Gagnon souligne qu'ils travaillent surtout avec des hydrologues et des hydrogéologues.

Questions	Réponses
Est-ce qu'il y a une ligne directe provenant d'Hydro-Québec sur votre site ?	M. Gagnon dit que oui, il y a une ligne directe du poste de transformation. Niobec est approvisionné par une ligne est de 161 000 volts.
Le radium n'était-il pas traité avant ?	Depuis 2003, Niobec traite ce contaminant.
Est-ce que le radium a un traitement spécial ?	M. Boivin explique que le radium est l'un des contaminants contenus dans l'eau de mine et qu'il est traité via la précipitation induite par l'injection de chlorure de baryum.
Combien de mètres cubes sont-ils supposés entrer par jour ou à l'heure dans le bassin 6 ?	M. Boivin explique que la moyenne des dernières années se situe aux alentours de 86 m <sup>3</sup> /h. Les efforts de réduction de la consommation d'eau pour l'opération sous-terre permettent de réduire ce débit en deçà de la moyenne des dernières années.

### Le bassin 8

Le bassin 8 est un bassin d'accumulation et de décantation. Il alimente le procédé de concentration du minerai avec de l'eau dite « recirculée ». L'eau recirculée représente environ 80 % de l'eau consommée par le concentrateur tandis que le 20 % restant est constitué d'eau dite « fraîche », soit l'eau pompée à même la rivière Shipshaw. Le surplus d'eau du bassin 8 est évacué vers le bassin de collecte : il s'agit du dernier bassin avant que l'eau soit retournée à la rivière Shipshaw.

Questions	Réponses
Est-ce que la forte pluie des derniers jours a causé des enjeux pour ce bassin ?	M. Gagnon souligne que l'été a été très sec donc il y a eu qu'une légère fluctuation dans les niveaux, mais que les bassins sont demeurés dans leurs niveaux normaux d'opération.
Qu'est-ce qui est fait en matière de sécurité pour que les citoyens ne puissent accéder au site ?	M. Gagnon indique qu'il y a des clôtures à des endroits stratégiques, là où il n'y a pas de barrières naturelles.
Est-ce qu'il y a une synergie entre les bassins ?	M. Gagnon explique que tous les bassins sont quelque part connectés soit via les alimentations et rejets des unités de traitement, entre les bassins eux-mêmes ou par le remblai.

### Usine de traitement d'eau Actiflo

Le groupe s'est ensuite dirigé vers l'usine de traitement d'eau Actiflo. Celle-ci est utilisée pour traiter les matières en suspension. L'usine opère seulement l'été comme les matières en suspension présentes chez Niobec sont les algues. Avec le soleil et le phosphore, des algues se créent. Celles-ci sont traitées avant que l'eau soit renvoyée dans la rivière Shipshaw. Le procédé est protégé par des alarmes qui indiquent, voir arrête complètement le traitement, advenant des dépassements pour certains critères.

Actiflo est une technologie très connue pour le traitement des matières en suspension. Il y a d'abord injection de sulfate ferrique qui fait en sorte que les matières vont se former en blocs. Il y a ensuite ajout d'un polymère pour coller les blocs ensemble pour enfin mettre du sable qui va se coller avec les polymères. Les boues précipitées sont accumulées et ensuite

acheminées vers les parcs à résidus. Une fois le procédé complété, l'eau propre est redirigée vers la station de pompage et ensuite, dans la rivière Shipshaw.

Des questions ont été posées, en voici un résumé :

Questions	Réponses
Les algues ont disparu avec la chaleur. Avec les pluies importantes des derniers jours, vont-elles réapparaître ?	M. Gagnon indique que oui, la quantité d'algues varie selon les conditions météorologiques.
Est-ce que le phosphore est traité ?	M. Gagnon dit que non, le phosphore n'est pas traité puisque le système est fait pour traiter des matières en suspension et non du minéral.

### Station de pompage

Les membres du comité de suivi se sont ensuite dirigés vers la station de pompage de l'effluent final l'eau qui retourne à la rivière Shipshaw passe dans cette station en tout dernier lieu. Deux conduites sont enfouies dans le sol et rejettent l'eau dix kilomètres plus loin. La capacité de rejeter l'eau était autour de 850 m<sup>3</sup>/h auparavant, et aujourd'hui elle est autour de 1 100 m<sup>3</sup>/h lorsque l'unité de traitement Actiflo est à l'arrêt M. Boivin expliquait que le projet d'augmentation de capacité a été pensé pour prévoir une gestion sécuritaire du niveau des bassins lors d'événements de précipitation exceptionnels. Le pH de l'eau est surveillé en continu. Niobec mesure la conductivité de l'eau pour estimer la quantité de chlorures dans l'effluent. La turbidité est également mesurée. Cette dernière donne un indicateur de la quantité de matières en suspension dans l'eau. Les sondes ont des alarmes avec des critères différents pour aller jusqu'à un arrêt complet si l'on s'approche de seuil de non-conformité. L'échantillon réglementaire de l'effluent final est prélevé à même cette station de pompage.

Une question a été posée lors de cet arrêt :

Question	Réponse
Les deux nouveaux tuyaux se situent-ils dans cette station de pompage ?	M. Gagnon explique qu'il y avait déjà deux tuyaux : un pour l'entrée (affluent), un pour la sortie (effluent). Aujourd'hui, il y a trois tuyaux : un plus gros pour l'entrée et deux pour la sortie. Un seul nouveau tuyau a été installé lors des dernières années.

### Le bassin d'entreposage des boues de dragage

Les membres du comité de suivi ont ensuite pu voir les trois géotubes dans lesquels se trouvent les boues de dragage provenant d'un des bassins d'eau de mine observés plus tôt sur le site. Le processus pour apporter les boues commence par un conteneur qui est une unité de traitement en soi. La drague pompe les eaux dans la conduite et il y a ajout d'un polymère pour séparer l'eau des boues afin d'atteindre 40 % de cécité dans les boues. Celles-ci sont ensuite injectées dans les tubes par des valves connectées aux tubes. Le tout contient environ 1 400 tonnes de boues. C'est un bassin 100 % étanche. Les boues seront à cet endroit pour au moins 18 mois pour assurer leur assèchement.

Quelques questions ont été posées à cet arrêt de la visite :

Questions	Réponses
Pourquoi les tubes doivent-ils rester sur place pendant 18 mois ?	M. Gagnon explique que ceux-ci resteront sur place pour un minimum de 18 mois pour permettre aux boues d'être asséché à leur maximum.
Est-ce qu'il y a un risque de bris des géotubes en hiver ?	M. Gagnon dit que non, normalement ceux-ci sont conçus pour le climat québécois hivernal.

### Le parc à résidus # 3

Chaque année, Niobec rehausse les digues du parc afin de déposer les résidus au centre. Les digues sont construites avec les résidus grossiers qui se compactent très bien et sont rehaussés pour permettre de stocker plus de résidus. Les digues sont construites en cellules : les employés vont faire une diguette avec des résidus grossiers et placer les conduites qui rejettent l'eau provenant directement de l'usine.

La boue est environ à 10 % solide, le reste étant de l'eau. Un employé est responsable de passer avec de la machinerie pour pousser le matériel et le compacter en se déplaçant dans la cellule, 24 heures sur 24. L'eau en surplus va dans un drain, lequel est dirigé vers l'intérieur du Parc à résidu. En sept jours, le parc peut être relevé d'environ un mètre dépendamment des conditions.

Quelques questions ont été posées :

Questions	Réponses
Est-ce que les résidus grossiers pour former le fond de la cellule sont mouvants ?	M. Boivin indique que non. Il est étonnant de constater à quel point c'est un matériel de construction incroyable qui se compacte très bien.
Y a-t-il 30 % de niobium dans le bassin ?	M. Gagnon explique que non, il y a 30 % du 0,5 % qui se retrouve dans le bassin.
Si cela prend un an à faire le tour du parc pour le remplir de résidus, l'année qui suit prendra-t-elle quelques jours de moins ?	M. Gagnon explique que les cellules sont plus hautes d'année en année et donc que ça prendra toujours un an pour remplir l'ensemble des cellules.
Faites-vous des tests pour savoir quel type de plantes peut pousser dans les parcs à résidus ?	M. Gagnon indique que certains projets de recherche ont eu lieu par le passé sur les digues des Parcs à résidu à ce sujet. Actuellement, il n'y a plus d'effort en ce sens, pour le moment.
Peut-on faire autre chose que des digues avec les résidus ?	M. Gagnon explique que non, car ils sont utilisés en ce moment pour bâtir les cellules. Les résidus sont déjà valorisés. Si jamais il y a moins de résidus fins provenant de l'usine, les résidus grossiers pourront être valorisés pour autre chose, car le besoin sera réduit.
Quelle serait la durée de vie de ce parc ?	M. Gagnon répond environ 10 ans, une fermeture est prévue en 2033.
Que faites-vous quand il y a de forts vents ? Les résidus peuvent-ils s'envoler ?	M. Gagnon explique que dans les jours plus chauds et sans pluie, les employés prennent l'eau qui provient de sous terre, qui est très salée. Ils arrosent les digues avec cette eau, ce qui forme une croûte et donc empêche les résidus de lever au vent.

Questions	Réponses
Les plantes sur le site, est-ce vous qui les avez ajoutées ?	M. Gagnon explique qu'ils ajoutent de la terre noire après avoir fait un rehaussement. Ils sèment des graines où la bande de graines dans la terre reprend naturellement. Parfois, Niobec plante des arbres quand ils sont certains que le lieu ne sera pas réutilisé.

Les membres ont terminé la visite avec une vue d'ensemble du chemin de l'eau sur le site de Niobec.

Après la visite, ils ont été invités à venir dîner avec l'équipe pour repasser quelques éléments essentiels du comité : le suivi des actions, le moment Valeur et les résultats AAD.

### 3. SUIVI DES ACTIONS DU COMPTE RENDU DU 4 AVRIL 2023

M. Fortin remercie Niobec pour la visite. Il aborde ensuite l'avancement des actions de suivi de la dernière rencontre. M. Fortin en fait la lecture et donne les mises à jour pertinentes pour chaque action, tel que libellé ci-dessous.

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
4 avril 2023	Ajouter aux sujets d'intérêt, le béryllium – à discuter en 2023.	Niobec (Jean-François Boivin)	Sera abordé lors d'une rencontre du comité de suivi en 2023.
4 avril 2023	Présenter la politique de dons et commandites de Niobec.	Niobec (Claudia Bolduc)	Sera abordé lors d'une rencontre du comité de suivi en 2023.
4 avril 2023	Adresser le fait qu'il est difficile de se rendre à la page du comité de suivi sur le site Web corporatif.	Niobec (Claudia Bolduc)	Fait. Difficile de changer le site Web corporatif.

### 4. MOMENT VALEUR

M. Fortin donne la parole à M. Boivin qui présente le Moment Valeur au comité de suivi. Cette année, la brigade de sauvetage minier de Niobec a été sélectionnée pour la compétition finale de Sauvetage Minier du Québec et qui a eu lieu à Val-d'Or. Les sauveteurs miniers sont des employés internes de la mine et sont les seules personnes autorisées à intervenir lors de sauvetages sous terre : incendie, blessés, échappement de gaz, effondrement... Chaque mine a le devoir de se doter d'une telle équipe, conformément l'exigence réglementaire dont doit se souscrire l'exploitant minier. Des formateurs vérifient que l'équipe de sauveteurs miniers est bien formée chaque année.

Chaque année les équipes de sauveteurs miniers se réunissent pour une compétition préliminaire. Six équipes sont ensuite sélectionnées pour aller à la finale, une compétition plus relevée. L'équipe de Niobec a accédé à cette dernière, une première depuis huit ans. Les sauveteurs de Niobec ont été libérés de leurs fonctions pour 14 jours durant le dernier mois avant la compétition afin de s'entraîner et être prêts pour la compétition. Six équipes se sont affrontées dans différents scénarios. L'équipe Niobec était composée de 10 personnes.



Question	Réponse
Est-ce que les sauveteurs miniers ont une formation de pompier ?	M. Boivin dit que non, ils sont formés pour procéder à des sauvetages et non pour contrôler et éteindre un incendie. Par contre, les sauveteurs sont formés et équipés pour affronter un feu sous-terre et procéder à un sauvetage.

## 5. RÉSULTATS ET OBJECTIFS

Les résultats de santé et sécurité et de production sont présentés par M. Boivin.

### Santé et sécurité

- Le **TRIR** signifie Taux d'incidents enregistrables total et tient compte des soins médicaux, en plus de la fréquence des accidents et de l'assignation temporaire. Le tout se calcule sur une base de 100 travailleurs.
  - Objectif 2023 : <3,0
  - Résultats AAD : 1,24
- Le **DART** prend en compte le nombre de cas où un employé a manqué le travail à la suite d'une blessure liée au travail. De plus, il comprend l'assignation temporaire. Le tout se calcule sur une base de 100 travailleurs.
  - Objectif 2023 : <1,3
  - Résultats AAD : 1,55

M. Boivin mentionne que les blessures sont davantage au niveau des petits incidents : maux de dos, de genoux, des éclaboussures. Il n'y a pas eu d'accident à très haut potentiel de gravité. Les résultats sont bons cette année.

Les formations levage-gréage sont terminées à 95 %. Il y a également eu des formations de travail en hauteur. Pour l'automne, la formule de supervision et de mentorat sera travaillée. La formation sera axée sur le support des superviseurs afin qu'ils soient en contrôle de leur environnement.

### Production

M. Boivin explique que c'est une bonne année de production. Les résultats sont disponibles à la page 9 de la présentation PowerPoint en annexe 4.

Les tonnes usinées ont eu un retard sur ce qui a été budgété, expliqué par les problèmes avec un convoyeur en début d'année. Lors de l'arrêt de trois jours en juin, un broyeur a eu quelques enjeux et son arrêt a perduré.

Il y a eu un record de production en mai 2023, soit plus d'un million de Nb2O5 produits.

### Événements récents

Il est à noter que les feux de forêt au printemps et au début de l'été ont également affecté la production. Les mesures de sécurité habituelles prévoient que lorsqu'il y a une odeur de fumée, les travailleurs doivent immédiatement se rendre dans les salles de refuge.

Avec le contexte actuel des feux de forêt, il a fallu revoir les protocoles tout en s'assurant que cela ne comporte aucun risque pour la santé et sécurité des travailleurs. Plusieurs quarts de travail ont dû être annulés en raison des feux. L'industrie minière au Québec a été impactée par cette situation.

Après la présentation des résultats, quelques échanges ont eu lieu :

Questions	Réponses
Qu'est-ce que le refuge ?	M. Boivin explique que ce sont des petites salles complètement indépendantes de la ventilation des galeries. Les salles refuges sont également des aires de repos et servent, évidemment, comme refuge en cas d'urgence.

## 6. INFORMATION DU MILIEU

Marc-Olivier Fortin invite les membres à prendre la parole pour partager des mises à jour pertinentes au groupe. Il précise que le tour de table n'aura plus lieu à l'avenir. Les membres sont invités à prendre la parole seulement s'ils ont des informations à partager.

### Résident – voisin de la mine

- Pas de mise à jour.

### Résident de Saint-Honoré

- Pas de mise à jour.

### Développement Saint-Honoré

- M. Riverin souhaite remercier Niobec pour sa commandite au Festiva Saint-Honoré dans l'Veut, qui a permis une belle programmation pour le festival cette année.

### Chambre de commerce et d'industrie Saguenay - Le Fjord

- Pas de mise à jour.

### Comité de bassin de la rivière Shipshaw (CBRS)

- L'AGA a eu lieu. M. Gravel est maintenant président.
- La fusion avec les autres bassins versants est complétée.
- Du côté du lac Sébastien, il y a eu un changement au niveau du CA : M. Belley sera intégré au CBRS.

## 7. DIVERS

Aucun point divers n'est ajouté à l'agenda. Monsieur Gagnon annonce que le premier rapport de développement durable (ESG) de Niobec et Magris est maintenant disponible. Il invite les membres à le consulter avant la prochaine rencontre, comme il sera discuté.

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
12 juillet 2023	Envoyer le lien vers le rapport ESG aux membres du comité de suivi.	TES (Laurence Moreau)	Fait.

## 8. PROCHAINE RENCONTRE

M. Fortin indique qu'un sondage sera envoyé aux membres dans les prochains mois pour déterminer la date de la prochaine rencontre à l'automne 2023.

## **9. MOT DE LA FIN**

M. Fortin remercie tout le monde pour sa participation. L'équipe de Niobec fait de même et souhaite une belle journée à tous. La rencontre se termine à 13 h.

**Production du compte rendu - Transfert Environnement et Société**

Laurence Moreau, chargée de projets

Marc-Olivier Fortin, animateur-facilitateur du Comité

# **Annexe 1 :**

## **Liste des présences**

## LISTE DES PRÉSENCES — 12 JUILLET 2023

Secteurs	Membres du Comité de suivi de Niobec	Représentant	Présent	Absent
Résidents	Monsieur Rosaire Gaudreault	Voisin de la mine	X	
	Monsieur Élie-Marie Tremblay (Membre substitut)	Voisin de la mine		X
	Monsieur Éric Tremblay	Résident de Saint-Honoré	X	
	Madame Christine Gauthier (Membre substitut)	Résidente de Saint-Honoré	X	
Organismes municipaux	Monsieur Romain Riverin	Corporation de développement Saint-Honoré	X	
Socio-économique	Madame Sandra Rossignol	Chambre de commerce et d'industrie Saguenay - Le Fjord	X	
Communautés autochtones	Monsieur Serge Simard	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan		X
	Monsieur François Rompré (Membre substitut)	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan		X
Environnement	Monsieur Gérald Morin	Comité du bassin de la rivière Shipshaw	X	
	Monsieur Richard Sirois (Membre substitut)	Comité du bassin de la rivière Shipshaw	X	

### Niobec

Claudia Bolduc, Conseillère en communication

Jean-François Boivin, Surintendant Santé-Sécurité & Développement Durable par intérim

Frédéric Gagnon, Coordonnateur Environnement

### Transfert Environnement et Société

Marc-Olivier Fortin, Animateur-facilitateur

Laurence Moreau, Chargée de projets

### MRC du Fjord du Saguenay

Josianne Pelosse

# **Annexe 2 :**

# **Ordre du jour**



**RENCONTRE**  
**COMITÉ DE SUIVI NIOBEC**  
**12 juillet 2023, 9 h à 13 h**

<b>9 h</b>	Mot de bienvenue et présentations
<b>9 h 15</b>	ÉPI et règlements pour la visite
<b>9 h 25</b>	Visite terrain
<b>11 h 30</b>	Dîner et période d'échanges Moment Valeur Suivi des actions de la rencontre du 4 avril 2023 Résultats de production et SST
<b>13 h</b>	Fin de la rencontre

# **Annexe 3 :**

## **Photos de la visite**





Les membres du comité de suivi (de gauche à droite) : Éric Tremblay, Gérald Morin, Jean-François Boivin (Niobec), Richard Sirois, Sandra Rossignol, Romain Riverin, Marc-Olivier Fortin (TES), Frédéric Gagnon (Niobec), Laurence Moreau (TES), Christine Gauthier, Rosaire Gaudreault, Josianne Pelosse.



La station de pompage.



Les membres du comité de suivi devant les parcs à résidus miniers.



Une vue d'ensemble du bassin 6 et 8.

# **Annexe 4 :**

# **Présentation**

# RENCONTRE

## Comité de suivi de la mine Niobec

12 juillet 2023

Respect

Sécurité

Intégrité

Excellence



# Suivi des actions



# SUIVI DES ACTIONS

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
4 avril 2023	Ajouter aux sujets d'intérêt, le béryllium – à discuter en 2023.	Niobec (Jean-François Boivin)	Une rencontre du comité de suivi en 2023.
4 avril 2023	Présenter la politique de dons et commandites de Niobec.	Niobec (Claudia Bolduc)	Une rencontre du comité de suivi en 2023.
4 avril 2023	Adresser le fait qu'il est difficile de se rendre à la page du comité de suivi sur le site Web corporatif.	Niobec (Claudia Bolduc)	Fait.

# Moment Valeur

## LES VALEURS CHÈRES À NIOBEC

Ces valeurs définissent le modèle d'affaires de Niobec et représentent les assises de la culture organisationnelle.

ENSEMBLE,  
DÉVELOPPONS LE FUTUR

### INTÉGRITÉ

Nous favorisons une communication honnête et de bonne foi avec l'ensemble de nos parties prenantes. L'entreprise agit avec fierté et respecte toutes les exigences et les normes rigoureuses auxquelles elle est soumise.

### EXCELLENCE

Nous voyons le travail d'équipe et la créativité comme des leviers collectifs pour l'atteinte et le dépassement de nos objectifs et de nos cibles. Afin d'être meilleurs et pour faire grandir l'entreprise, nous visons constamment l'amélioration en repoussant les limites et en se remettant toujours en question.

### SÉCURITÉ

Nous croyons que chaque personne doit rentrer chez elle en santé et en sécurité, à chaque jour. Dans toutes ses activités, Niobec valorise les comportements et les actions sécuritaires afin de contrôler les risques.

### RESPECT

Nous croyons que la collaboration, la communication et l'ouverture sont les bases durables de relations humaines respectueuses et harmonieuses. L'entreprise a cette volonté d'offrir un milieu de travail sain où chaque employé est traité de manière équitable et juste.

# Compétition de sauvetage minier

## 59e compétition provinciale – Cité de l'or de Val d'Or

- 26 et 27 mai 2023
- 6 meilleures équipes au Québec qui s'affrontent (Raglan, Stornoway, Niobec, Canadian Royalties, Eldorado et Casa Berardi)
- Permet de mesurer les connaissances, les compétences et la vitesse d'exécution des sauveteurs miniers

### SÉCURITÉ

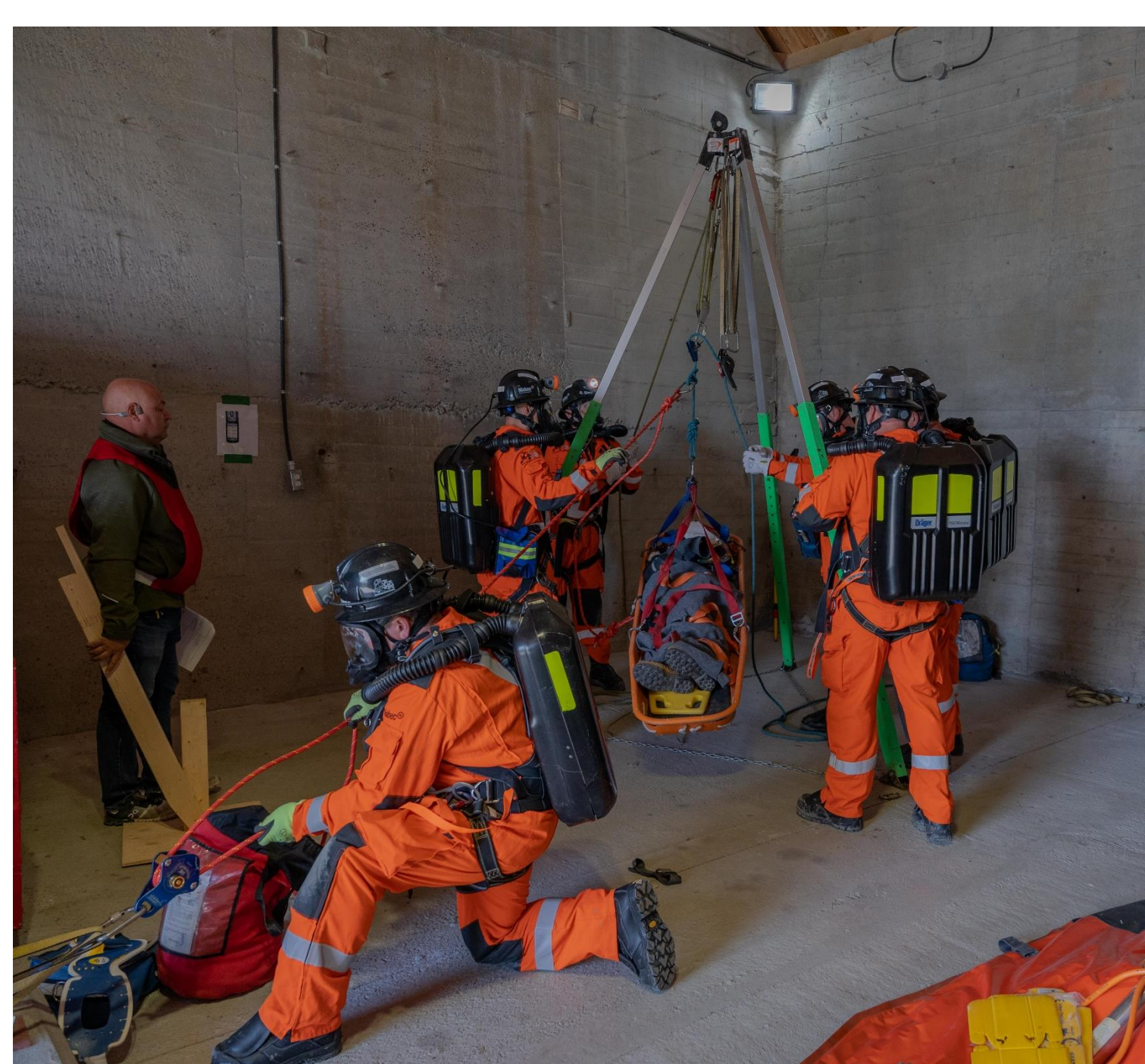
Nous croyons que chaque personne doit rentrer chez elle en santé et en sécurité, à chaque jour. Dans toutes ses activités, Niobec valorise les comportements et les actions sécuritaires afin de contrôler les risques.

### EXCELLENCE

Nous voyons le travail d'équipe et la créativité comme des leviers collectifs pour l'atteinte et le dépassement de nos objectifs et de nos cibles. Afin d'être meilleurs et pour faire grandir l'entreprise, nous visons constamment l'amélioration en repoussant les limites et en se remettant toujours en question.









# Résultats

# RÉSULTATS SANTÉ-SÉCURITÉ

## Objectif 2023

- Changement de l'indicateur de performance en Santé-Sécurité

Indicateur	Objectif 2022	Résultats 2022	Objectif 2023	Résultats AAD
TRIR	<2,9	3,43	<3,0	1,24
DART	<1,3	2,65	<1,3	1,55

# RÉSULTATS – PRODUCTION ANNÉE À DATE

Production	Objectif AAD	Résultats AAD	% Écart
<b>Niobium (kg)</b>	3 442 577	3 519 108	2,2
<b>Usine (tonnes)</b>	1 382 747	1 280 199	-7,4
<b>Teneur % Nb2O5</b>	0,600	0,646	7,8
<b>Récupération concentrateur</b>	63,3%	67,0	7,4
<b>Remblai (tonnes)</b>	789 938	711 389	-3,8



# Informations du milieu



# Points divers



# Des questions ?

## Contact

✉ [Info@niobec.com](mailto:Info@niobec.com)

☎ (418) 673-4694

📍 3400 chemin du columbium  
Saint-honoré, G0V 1L0



# Mot de la fin

# Merci!

---

Respect

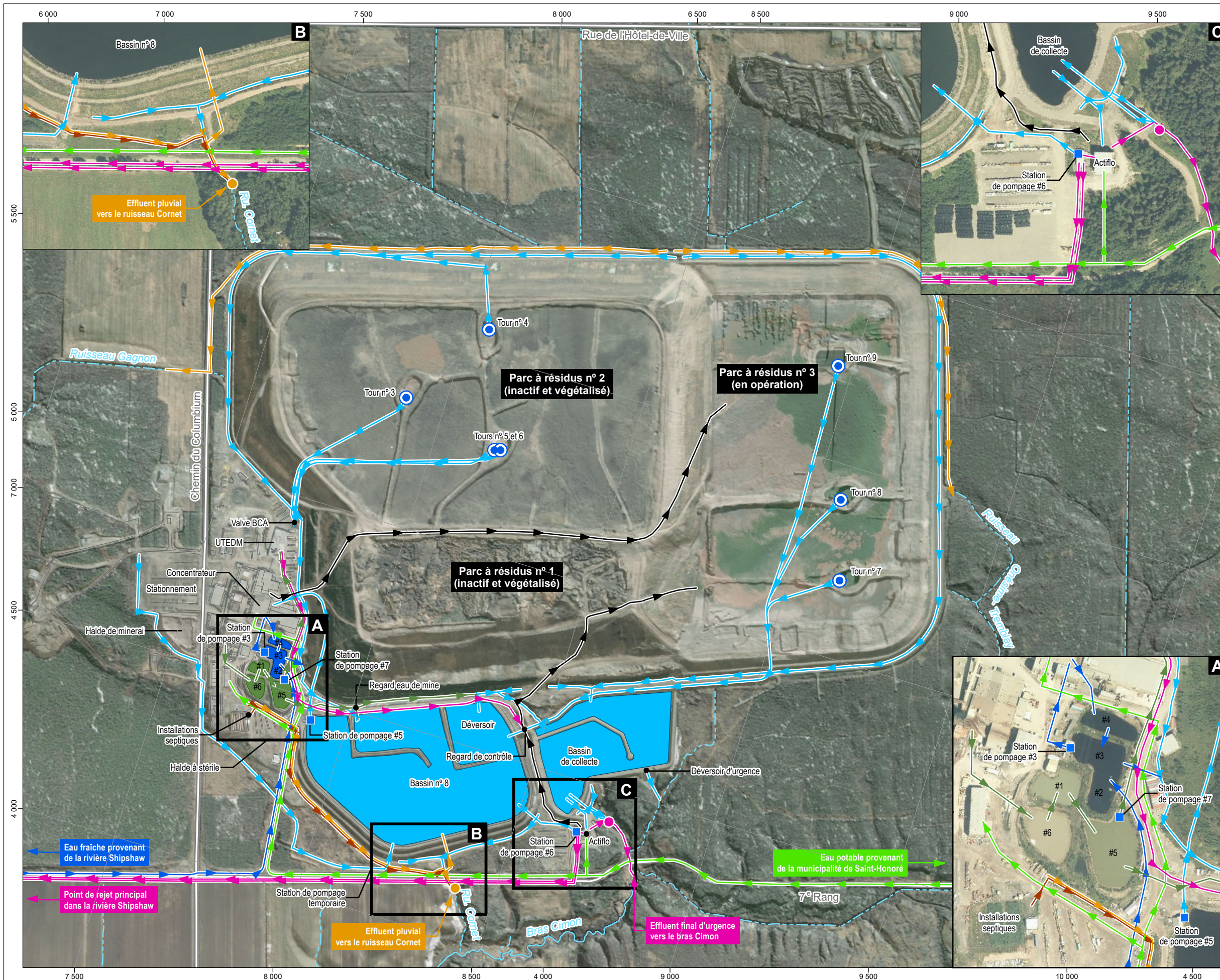
Sécurité

Intégrité

Excellence



**Annexe 5 :**  
**Bilan d'eau 2023 du site**  
**de la mine Niobec**



**GESTION DES EAUX**

**EAU TRANSPORTÉE**

- Eau potable
- Eau fraîche
- Eau traitée
- Eau de procédé
- Eau de décantation et d'extrifiltration
- Eau de mine
- Eau des installations septiques
- Eau naturelle

**Points de rejet dans l'environnement**

- Effluent final d'urgence
- Effluent fluvial

**HYDROGRAPHIE**

- Cours d'eau permanent
- - - Cours d'eau intermittent

**Notes :**

- Les coordonnées sont en mètres et en référence au système de coordonnées local.
- L'eau des tours n° 3, 5 et 6 est acheminée par les conduites de décantation souterraines vers la valve BCA puis vers le fossé de collecte à proximité. L'eau de la tour n° 4 s'écoule directement dans le fossé de collecte.
- Cette figure doit être lue avec le rapport qui l'accompagne.

**Niobec**<sup>Nb</sup>

UNE COMPAGNIE DE MAGRIS

**SNC · LAVALIN**

**BILAN D'EAU 2023**  
**DU SITE DE LA MINE NIOBEC**

**Figure 1**

**Schéma de l'eau**

**Sources :**

Ortho-image (WorldView-2), résolution 50 cm, ESRI, 7 mai 2022  
 Mosaïque d'orthophotographies aériennes de l'inventaire écoforestier du Québec méridional, résolution 20 cm, MFFP Québec, 2020  
 LIDAR, MFFP Québec, juin 2019  
 Géobase du réseau hydrographique du Québec (GRHQ), MERN Québec, novembre 2019  
 Adresses Québec, MERN Québec, novembre 2021

Système de coordonnées :  
Coordonnées locales

1/10 000

Dessiné : A. Chouinard  
Vérifié : M.-L. Tremblay  
Approuvé : M.-L. Tremblay

Projet : 694936  
Document : 694936-3100-4GDD-FIG-1-230329  
Date : 2023-03-29